


ASSEMBLÉE PUBLIQUE VIRTUELLE

3 SEPTEMBRE 2020

La session débutera prochainement.

Comment poser une question?

- Sur le barre ci-dessous, sélectionnez **Q&R**. 
- Tapez votre question dans la zone de rédaction, puis sélectionnez **Envoyer**.

NOTE: An English version of this presentation is available on our website
www.DSFM.mb.ca.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE VIRTUELLE DE LA DSFM

- Merci à vous tous de vous joindre à cette présentation. Cette assemblée a pour objectif de vous présenter les grandes lignes du plan de réouverture, puis de répondre aux questions qui furent envoyées à la DSFM au courant de la dernière semaine.
- Thanks to you all for participating in this Town Hall. Our goal tonight is to present the highlights of our re-entry plan and answer all questions sent to DSFM's email over the last week.

SCÉNARIO DE RÉOUVERTURE

- Le ministère de l'Éducation a demandé à toutes les divisions scolaires de préparer un plan de réouverture basée sur deux scénarios:

Scénario #1

- Retour présentiel en classe complet pour les élèves M-8;
- Retour présentiel en classe en mode complet ou hybride (minimum de 2 jours semaine en présentiel pour les 9-12).

SCÉNARIO DE RÉOUVERTURE...suite

- Le ministère de l'Éducation a demandé à toutes les divisions scolaires de préparer un plan de réouverture basée sur deux scénarios:

Scénario #2

- Éducation à distance pour les élèves qui ont un système immunitaire compromis en lien avec la COVID. Nous ne parlons pas ici d'enfants qui ont l'asthme, le diabète, etc.
- Éducation à distance pour les enfants dont un membre de la famille (qui habite sous un même toit) aurait un système immunitaire compromis

PLANS DE LA DSFM

- La DSFM, suivant les recommandations de la santé publique, a présenté un plan de retour à l'école qui répond aux exigences de la province.
- Ce plan est basé en tout premier lieu sur le bien-être de nos élèves et notre personnel, tout en prenant en compte la réalité d'une division scolaire provinciale qui compte 10 écoles dont la capacité d'accueil est au-delà de 120%. À cet égard, et afin de résoudre ce problème, la DSFM demande depuis 14 ans, de nouvelles écoles au ministère de l'Éducation.

PLANS DE LA DSFM...suite

- Offrir une programmation complète à tous nos élèves.
- Offrir le transport scolaire à tous les élèves qui y ont droit.
- S'assurer de répondre aux besoins physique et mental de tous nos élèves.
- S'assurer que chacune de nos écoles suit à la lettre le protocole d'hygiène recommandé par le chef de la santé publique quant à la propreté des écoles.
- Utilisation de cohorte afin de minimiser les risques de contacts communs.

PLANS DE LA DSFM...suite

- Établir une routine quotidienne de distanciation et d'hygiène personnelle pour chaque individu dans l'école.
- Les élèves de la 4^e à la 12^e année devront porter le masque à l'école lorsque nous ne pouvons respecter une distanciation de deux (2) mètres.
- Tous les élèves devront porter le masque dans les autobus scolaires.

TRANSPORT SCOLAIRE

- Lignes directrices relatives au transport à l'école (provient du ministère de l'Éducation).
- Lorsque c'est possible, on recommande l'utilisation d'autres moyens de transport pour aller à l'école. Les parents, les tuteurs et les élèves peuvent assurer leur propre transport, notamment le covoiturage, la marche ou le vélo, pour éviter une exposition possible au virus dans l'autobus. Il convient de noter que le covoiturage présente aussi des risques de transmission.

TRANSPORT SCOLAIRE...suite

- Les élèves qui présentent des symptômes de la COVID-19 ne doivent pas se rendre à l'école ni monter à bord des autobus (rendez-vous au <https://covid19.soinscommunsmb.ca/covid19/outil-de-depistage/>).
- Les chauffeurs qui présentent des symptômes de la COVID-19 ne doivent pas conduire d'autobus (consultez le <https://covid19.soinscommunsmb.ca/covid19/outil-de-depistage/>).
- Tous les passagers de l'autobus scolaire, incluant le chauffeur, doivent porter un masque non médical. Ils devraient le porter avant l'entrée dans l'autobus et, si l'environnement le permet, l'enlever après la sortie de l'autobus. (www.manitoba.ca/covid19/updates/prepareandprevent.fr.html).
- Tous les passagers et les chauffeurs doivent se laver les mains avant d'entrer dans l'autobus et en en sortant.

TRANSPORT SCOLAIRE...suite

- Puisque plus de 90 % des élèves de la DSFM ont droit au transport scolaire, incluant les élèves du secondaire, nous devons privilégier pour certaines écoles, deux vagues le matin, ainsi que deux vagues en fin de journée.
- Les autobus seront désinfectés avant l'arrivée des élèves et lors de leurs sorties, incluant un nettoyage entre les deux vagues du matin et celles de l'après-midi.
- Certaines écoles demeureront à un parcours unique le matin et le soir.

RESSOURCES HUMAINES

- Afin de nous assurer que chaque école avait le support nécessaire pour pallier aux éventuelles absences de membres du personnel, la DSFM s'est affairée cet été à mettre en place un plan d'appui aux écoles.
- Il nous importe de faire ici la lumière sur la pénurie de personnel. La DSFM est en croissance constante depuis son ouverture en 1994. Chaque année, nous devons recruter du nouveau personnel pour combler les postes des 24 écoles qui s'étendent partout dans la province.

RESSOURCES HUMAINES... suite

- Les enseignants francophones aptes à travailler (certification, maîtrise de la langue, etc.) ne sont pas légion et donc le bassin est restreint.
- Ceci apporte un 2^e problème; nous avons peu de suppléants qualifiés pour faire le travail; et nous ne pouvons pas, même pour une journée, demander à un suppléant qualifié anglophone de nous dépanner.

RESSOURCES HUMAINES... suite

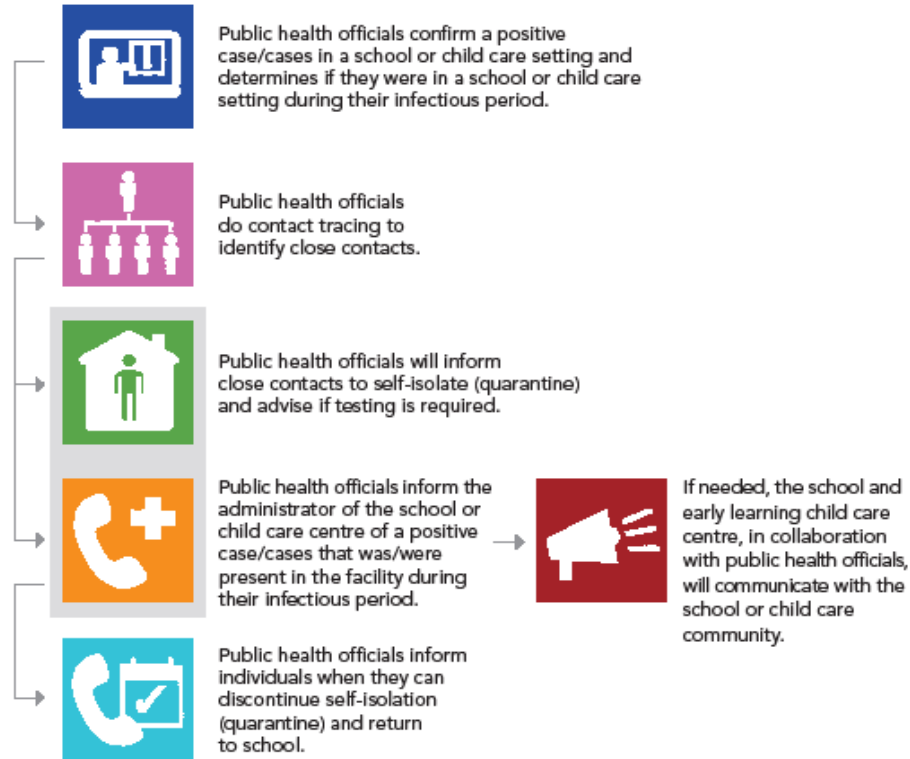
- Donc afin de pallier au problème actuel, l'équipe des ressources humaines est en processus d'embaucher ce que nous appelons des enseignants itinérants (minimalement un par école) qui seront assignés à une seule école afin de minimiser les déplacements et la transmission possible.
- L'équipe des RH s'assure aussi que chaque enseignant de la M-8 aura une auxiliaire à temps plein dans sa salle de classe.

SYMPTÔMES: Principes du chef de Santé publique

- Les principes suivants représentent la clé d'un retour à l'école aussi sécuritaire que possible :
 - il ne faut pas envoyer les enfants malades à l'école, même s'ils ne sont que légèrement malades ou si vous croyez que leur maladie n'est pas liée à la COVID-19;
 - les enfants qui ont des symptômes de COVID-19 doivent rester à la maison et s'isoler;
 - appelez Health Links — Info Santé pour obtenir des conseils sur le dépistage de la COVID-19 et pour savoir quand votre enfant peut arrêter de s'isoler et revenir à l'école;
 - si le dépistage est recommandé, il est important de le faire dès que possible afin de limiter la propagation de la COVID-19.

#RESTARTMB
RESTORING SAFE SCHOOLS 

**COVID-19 Response Management in K–12 Schools
 and Early Learning Child Care Centres**



Avez-vous l'un des symptômes suivants qui est apparu ou qui empire

	oui	non
Plus de 38° degré de fièvre ou frisson		
Toux		
Mal de gorge/voix rauque		
Difficulté à respirer / essoufflement		
Perte de l'odorat ou du goût		
Vomissement ou diarrhée pour plus de 24 heures		

Si vous avez répondu oui à l'un des symptômes, NE PAS SE PRÉSENTER à l'école.

Avez-vous deux des symptômes suivants qui sont apparus ou qui empirent?

	oui	non
Nez qui coule		
Muscles endoloris		
Fatigue		
Conjonctivite		
Mal de tête		
Éruption cutanée de cause inconnue		
Nausée ou perte d'appétit		
Difficulté de nourrir un bébé		

Si vous avez répondu oui à deux des symptômes, NE PAS SE PRÉSENTER à l'école.

Historique de contact

	oui	non
1. Avez-vous été en contact de proximité (moins de 2M) avec un cas confirmé de COVID pour plus de 15 minutes dans les 14 derniers jours?		
2. Avez-vous été exposé à la COVID au travail ou dans un lieu public?		
3. Avez-vous voyagé hors Canada, ou à l'intérieur du Canada (Est de Terrace Bay en Ontario)?		
4. a) Dans les 14 derniers jours, est-ce qu'un membre de votre maisonnée a voyagé hors Canada ou à l'intérieur du Canada (Est de Terrace Bay en Ontario)?		
b) Si oui à la question 4a est-ce que cet individu fut exempté de l'isolation obligatoire? Si non, veuillez répondre à la question 4c.		
c) Si la réponse à 4B était non, avez-vous été en contact de proximité avec le voyageur durant les 14 dernier jours?		

Si vous avez répondu oui a l'un des symptômes, **NE PAS SE PRÉSENTER** à l'école.

SYMPTÔMES?

- Si un élève démontre soudainement des symptômes lorsqu'il est à l'école, il sera placé en isolement (deux mètres).
- À moins que ledit enfant ait un problème de santé associé à l'utilisation d'un masque, l'école lui en fournira un.
- L'école contactera immédiatement les parents et gardiens afin qu'ils viennent chercher leur enfant et demandera aussi aux parents et gardiens de contacter Info Santé 204-788-8200 ou 1-888-315-9257 ou le médecin de famille.

SYMPTÔMES?...suite

- Si un élève nécessite la présence d'un adulte lorsque confiné, un membre du personnel qui au préalable se lavera les mains et portera un masque demeurera près de l'élève.
- Si l'école n'est pas en mesure de rejoindre les parents ou gardiens de l'enfant qui présente des symptômes de la COVID-19, celui-ci demeurera isolé en quarantaine à l'école.
- Une fois que l'enfant quitte la salle d'isolement, celle-ci devra être désinfectée.

HYGIÈNE ET SANTÉ

- Les élèves devront se nettoyer les mains avec un gel nettoyant à l'entrée dans l'autobus, à l'arrivée et au départ de l'école (avec supervision).
- Tous les individus présents dans l'école devront se nettoyer les mains :
 - avant et après être allé à la toilette;
 - avant et après avoir mangé;
 - après un éternuement, ou s'être mouché le nez;
 - après s'être essuyé le nez;
 - lorsque les mains sont sales;
 - avant de préparer à manger;
 - avant et après les pauses ou récréations;
 - en entrant dans une pièce si l'individu se déplace dans la journée;
 - après un changement de couche (pour le personnel);
 - avant et après le retrait et la remise du masque;
- après avoir effectué des tâches de nettoyage.

HYGIÈNE ET SANTÉ...suite

- Pour éviter la manipulation d'objets, et par surcroît une possible contamination, la DSFM fournira un bac d'apprentissage à chaque élève de la Maternelle à la 8^e année dans lequel l'élève aura tout son matériel.
- L'équipe d'entretien de chaque école s'assurera de nettoyer assidument les toilettes (minimalement six fois par jour : avant l'entrée, avant la récréation, après la récréation, avant le lunch, après le lunch et en fin de journée) et les salles de classe, incluant toute surface plate et tous robinets. Aussi, les rampes d'escalier, les poignées de porte, les buvettes et les fontaines devront être aseptisées fréquemment. Les élèves devront apporter leur bouteille d'eau.

HYGIÈNE ET SANTÉ PUBLIQUE

- Les élèves de la M à 8 entreront en cohorte et devront prendre leur rang en maintenant un (1) mètre de distance.
- Au besoin, nous aurons deux vagues d'autobus pour éviter les regroupements.
- Lors de déplacement à l'intérieur de l'école, les élèves demeureront en cohorte et devront respecter la consigne d'un (1) mètre de distanciation.
- Si des déplacements impliquant les élèves qui ne sont pas en cohorte sont nécessaires, ils devront respecter deux (2) mètres de distanciation.
- Lorsqu'un visiteur ou un bénévole se présente, celui-ci devra auparavant avoir pris rendez-vous, s'être autoévalué avec l'aide de l'outil du ministère de la Santé. Il ou elle devra aussi se nettoyer les mains et, si jamais cette personne doit rencontrer un membre du personnel, porter un masque.

APPRENTISSAGE

- C'est sans surprise que nous reconnaissons que plusieurs élèves arriveront en septembre avec certaines lacunes langagières et un probable besoin de remise à niveau. Avec l'aide de l'équipe de programmation et celle des services aux élèves, chaque enseignant et chaque enseignante procèdera à une analyse des besoins de chaque élève pour par la suite bien diriger la récupération et consolidation des différents curricula.

APPRENTISSAGE...suite

- En ce qui a trait aux élèves avec des besoins particuliers, les équipes « services aux élèves » de chaque école seront appuyées des divers spécialistes de l'équipe divisionnaire (psychologue, travailleur social ou travailleuse sociale, ergothérapeute, orthophoniste, orthopédagogue).
- Pour les élèves qui, pour des raisons de santé, ne pourront se présenter à l'école, un enseignant ou une enseignante leur sera affecté pour assurer que la pédagogie puisse se poursuivre à distance. Cette tâche ne sera pas une tâche supplémentaire pour l'enseignante qui a des élèves en mode présentiel.

APPRENTISSAGE...suite

- Dépendamment des défis de santé et de l'âge des élèves, certains ou certaines pourraient recevoir un portable et d'autres du matériel papier.
- Il y a une attente que tous les élèves participent pleinement à leur éducation. Ceux-ci seront évalués sur le travail effectué, que ce soit en mode présentiel ou à distance.

DISTANCIATION?

- La santé publique a indiqué aux divisions scolaires, dans la mesure du possible, de garder les élèves à 2 mètres de distance les uns des autres. La santé publique a ajouté que si nous ne pouvons offrir une distanciation de 2 mètres nous devons maximiser les espaces dans nos écoles à priori, en utilisant le système de cohorte.
- Notez qu'en situation de cohorte, la santé publique autorise l'enseignement à une distance de 1 mètre.
- Malgré notre volonté d'offrir des ratios permettant les 2 mètres, malgré l'utilisation de la majorité des salles de classe des spécialistes incluant bibliothèques, salles de musique, ateliers, etc. la DSEFM ne peut garantir le 2 mètres dans chacune de ses écoles.

DISTANCIATION?...suite


- La surpopulation des écoles de la DSFM n'est pas nouveau. 10 de ses 24 écoles sont à capacité maximale (et +).
- En milieu urbain, 4 des 5 écoles M-8 sont à 120% de capacité, la seule école qui a un peu d'espace est l'École Roméo-Dallaire, sise à Saint-James et est à 90% de sa capacité.

RÉPONSES AUX QUESTIONS REÇUES

- Voici les réponses aux questions envoyées au courriel COVID19@dsfm.mb.ca.
- Répondants à tour de rôle:
 - René Déquier, directeur général adjoint, Services éducatifs
 - Rob Dupré-Ollinik, secrétaire-trésorier
 - Louise Legal-Perrin, directrice générale adjointe, Ressources humaines
 - Alain Laberge, directeur général

NOTE: Les questions reçues en anglais seront répondues en anglais, celles en français seront répondues en français.

COMMENT POSER UNE QUESTIONS?

- Sur le barre ci-dessous, sélectionnez **Q&R**. 
- Tapez votre question dans la zone de rédaction, puis sélectionnez **Envoyer**.

NOTE: An English version of this presentation will be available on our website www.DSFM.mb.ca.

Vous avez d'autres questions?
Écrivez-nous à: COVID19@dsfm.mb.ca

Merci !



DIVISION • SCOLAIRE
FRANCO-MANITOBAINÉ

Apprendre et grandir ensemble